

Évacuation préventive de l'école Villa-de-la-Jeunesse

Les élèves seront déplacés à l'école des Explorateurs de Shawinigan jusqu'au 1^{er} mars

Shawinigan, le 20 février 2019 – Le directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, M. Denis Lemaire, tient à aviser le personnel et les parents des élèves fréquentant l'école Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton que les cours seront dispensés à l'école des Explorateurs de Shawinigan jusqu'au 1^{er} mars. Quant au service de garde, il sera offert au Centre communautaire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton aux heures habituelles.

Modalités pour le transport scolaire

Des autobus scolaires sont prévus pour assurer le transport gratuit des élèves en toute sécurité. Les usagers du transport scolaire n'auront qu'à se rendre aux points d'embarquement à l'heure habituelle. Les autres élèves seront accueillis au Centre communautaire de Saint-Élie-de-Caxton, situé au 52 Chemin des Loisirs, à compter de 7 h. Tous les élèves se rendront ensuite à l'école Villa-de-la-Jeunesse afin qu'ils puissent récupérer leurs effets scolaires puis ils seront transportés à l'école des Explorateurs pour la journée. Le retour à Saint-Élie-de-Caxton est prévu autour de 15 h, à la maison pour les usagers du transport scolaire et au Centre communautaire pour les utilisateurs du service de garde.

Des boîtes à goûter pour le dîner

Des boîtes à goûter seront également fournies gratuitement à tous les élèves pour les journées du jeudi 21 février et du vendredi 22 février. Les parents doivent toutefois prévoir le dîner des élèves souffrant d'allergies.

Causes de l'évacuation

Rappelons que la décision de fermer l'école Villa-de-la-Jeunesse à titre préventif a été prise ce matin afin de permettre le déneigement rapide et complet de la toiture et éliminer ainsi les contraintes structurales. Malgré l'évaluation de la situation réalisée jeudi dernier avec les ingénieurs après la dernière tempête de neige, des fissures ont été constatées ce matin. La progression d'une problématique structurale imputable au type de construction initiale jumelée avec les charges de neige et de glace, ainsi que le vent, ont créé la problématique. Maintenant que le déneigement est complété, les risques sont éliminés. Toutefois, des travaux correctifs majeurs seront apportés au cours des prochains jours qui perturberaient les activités pédagogiques et d'apprentissage d'où la décision de déplacer les élèves.

Conscient des inconvénients liés à cette relocalisation de dernière minute, le directeur général sollicite la collaboration des parents et du personnel pour assurer, malgré tout, un climat propice aux apprentissages.

Pour être tenus au courant de l'évolution de la situation, nous vous invitons à consulter régulièrement la page d'accueil de notre site Internet ainsi que le message téléphonique de l'école. Vous pouvez également syntoniser l'une ou l'autre des stations de télévision et de radio comme vous le faites lors de tempêtes de neige.

L'école Villa-de-la-Jeunesse en bref

Construite en 1960, l'école Villa-de-la-Jeunesse accueille 134 élèves du préscolaire à la 6^e année et compte une vingtaine d'employés. D'une superficie actuelle de 1 568 mètres², l'établissement comptera un nouveau gymnase et de nouveaux locaux à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.

- 30 -

Source :
Renée Jobin
Coordonnatrice aux communications
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca